

# Ways of Europe

## De la lutte contre les discriminations à l'avenir de l'Europe

Ways of Europe vise à redéfinir l'engagement citoyen et à renforcer l'accès aux droits et à la démocratie dans toute l'Union européenne en amplifiant les voix sous-représentées. En mars 2026, les partenaires de Ways of Europe se sont réunis à Barcelone pour un événement transnational consacré à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits de tous les citoyens. Les sessions ont combiné des apports informatifs sur les discriminations envers les communautés roms avec des dynamiques participatives visant à favoriser le dialogue, le partage d'expériences et la proposition collective d'actions pour lutter contre les discriminations touchant les personnes roms ainsi que d'autres groupes marginalisés. Le présent manifeste est issu de ces réflexions, avec pour objectif de promouvoir des sociétés plus inclusives, plus équitables et fondées sur les droits à travers l'Europe.

### Discriminations invisibles et normalisées

Les partenaires de Ways of Europe souhaitent souligner que les mécanismes de discrimination demeurent profondément normalisés et souvent invisibles dans nos sociétés. Ces dynamiques affectent de multiples dimensions de la vie, allant des discriminations raciales et de genre à la ségrégation urbaine et aux inégalités d'accès aux soins de santé et aux services publics. Malgré leur impact structurel, ces formes de discrimination continuent d'être socialement tolérées et insuffisamment traitées. Ces dynamiques sont entretenues non seulement par des attitudes individuelles, mais également par des pratiques institutionnelles et des inégalités systémiques qui doivent être examinées et transformées de manière critique.

### Rendre les discriminations visibles

La normalisation et l'invisibilisation des discriminations nous empêchent de reconnaître collectivement ces injustices et de les placer au centre du débat public. Par conséquent, les réponses significatives et les politiques transformatrices sont souvent retardées ou affaiblies. Rendre les discriminations visibles constitue donc une priorité politique et sociale. Cette visibilité doit également inclure la collecte de données, la recherche et la reconnaissance des expériences vécues, afin de documenter les discriminations sans renforcer les stigmates.

### L'éducation comme outil de transformation

L'éducation joue un rôle clé dans la remise en question de ces dynamiques. Il est essentiel de sensibiliser les élèves, les familles, les professionnels et les communautés, en favorisant l'esprit critique et la citoyenneté active. Les perspectives antidiscriminatoires doivent être intégrées de manière systématique dans les programmes scolaires, la formation des enseignants et les espaces d'éducation non formelle. L'éducation ne doit pas seulement transmettre des connaissances, mais aussi promouvoir des valeurs d'équité, de diversité et de justice sociale. Les approches éducatives doivent également inclure des récits diversifiés, notamment ceux historiquement exclus, comme l'histoire et les contributions des communautés roms, et remettre en question les perspectives dominantes centrées sur une vision européenne.

## **Les communautés roms : de la discrimination à la reconnaissance**

Les communautés roms ont historiquement subi des discriminations et une ségrégation persistantes, et ces injustices perdurent encore aujourd'hui. Les stéréotypes continuent d'être renforcés à travers les médias, les réseaux sociaux et les divertissements, associant souvent les personnes roms à la marginalisation, à la criminalité ou à des représentations caricaturales qui leur retirent toute complexité et dignité. La ségrégation urbaine et scolaire reste l'un des défis les plus urgents, limitant l'accès aux opportunités et renforçant les cycles d'exclusion. Dans le même temps, les communautés roms revendiquent la reconnaissance et la réappropriation de leur histoire, de leur mémoire et de leur patrimoine culturel, afin que les générations futures puissent accéder à leur identité et en être fières. Il est essentiel de garantir que les voix roms soient au centre de la manière dont leurs réalités sont représentées, en s'éloignant des récits imposés par des acteurs extérieurs.

## **Éviter l'homogénéisation : reconnaître la diversité au sein des communautés roms**

Lorsqu'on fait référence aux communautés roms, il est essentiel d'éviter les généralisations. Les personnes roms ne constituent pas un groupe homogène ; elles représentent une diversité d'identités, d'histoires, de langues et d'expériences à travers l'Europe. Les politiques et les actions doivent refléter cette diversité, en évitant les approches uniformes et en promouvant des réponses adaptées aux contextes et portées par les communautés elles-mêmes.

## **Travailler avec les communautés roms : de la représentation à la co-construction**

Travailler avec les communautés roms nécessite d'aller au-delà de l'inclusion symbolique ou de la simple représentation. Cela implique de garantir une participation significative et une co-construction à toutes les étapes des processus décisionnels. Cela suppose de construire des relations de confiance, de reconnaître l'expérience vécue comme une expertise et de soutenir le leadership au sein même des communautés roms.

## **L'intersectionnalité comme principe directeur**

Les discriminations ne se produisent pas de manière isolée. Les personnes subissent des formes d'inégalités qui se croisent en fonction de facteurs tels que l'origine ethnique, le genre, la classe sociale, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle ou encore le statut migratoire. Une approche intersectionnelle est donc essentielle pour comprendre et traiter pleinement les discriminations. Les politiques et les pratiques doivent refléter cette complexité afin d'éviter de reproduire l'exclusion.

## **Autonomisation des communautés et équité**

Au niveau communautaire, il est essentiel de passer d'approches paternalistes à une véritable autonomisation. Les communautés doivent être soutenues afin qu'elles puissent raconter leurs propres histoires, définir leurs priorités et conduire les processus décisionnels qui affectent leur vie. Il ne s'agit pas d'intégrer les personnes dans des systèmes inégalitaires, mais d'atteindre une véritable équité, la justice et une redistribution des opportunités et du pouvoir.

## **L'antidiscrimination comme pratique continue et transformatrice**

Le travail antidiscriminatoire va au-delà de la sensibilisation. Il exige d'identifier activement, de questionner et de transformer les structures, les normes et les pratiques qui reproduisent les inégalités. Cela inclut la remise en question des biais institutionnels, le traitement des déséquilibres de pouvoir et la garantie de mécanismes de responsabilité à tous les niveaux. L'antidiscrimination doit être comprise comme un processus continu, réflexif et orienté vers l'action, impliquant à la fois les individus, les communautés et les institutions.

## **Notre responsabilité en tant qu'acteurs sociaux**

En tant qu'individus et professionnels travaillant dans le domaine social, nous reconnaissons notre

responsabilité d'agir. Cela implique de reconnaître et d'utiliser nos positions de privilège pour écouter, remettre en question nos propres biais et amplifier les voix de celles et ceux qui ont historiquement été réduits au silence. Nous devons créer des espaces inclusifs où chacun peut s'exprimer librement et être entendu. Rester informés, promouvoir l'esprit critique et favoriser le dialogue sont des outils essentiels pour lutter contre les discriminations dans nos pratiques quotidiennes. Cette responsabilité inclut l'adoption de pratiques antiracistes et antidiscriminatoires dans nos environnements professionnels, ainsi qu'un engagement dans des processus continus d'apprentissage et de remise en question.

Par ailleurs, en tant que travailleurs et techniciens au sein d'organisations sociales, il ne suffit pas de déclarer notre engagement en faveur de l'équité ; nous devons nous engager dans un examen permanent — et souvent inconfortable — de la manière dont nos propres pratiques peuvent reproduire les inégalités que nous cherchons à combattre. Trop souvent, nous tombons dans des généralisations, des récits paternalistes ou des cadres de victimisation qui, malgré de bonnes intentions, renforcent les rapports de pouvoir inégaux et limitent la capacité d'agir des personnes. Notre rôle n'est pas de parler à la place des autres ni de simplifier des réalités complexes, mais de questionner la position depuis laquelle nous parlons et de nous demander qui peut être exclu dans ce processus.

Reconnaître que nous portons des préjugés et des stéréotypes, façonnés par nos parcours personnels, sociaux et culturels, n'est pas le problème ; le problème est de ne pas les examiner de manière critique. Cela exige de les rendre visibles, de les placer au centre de notre pratique professionnelle et de les questionner activement, même lorsque cela remet en cause notre propre identité et notre vision du monde. Cela signifie également reconnaître que nous ne sommes pas toujours les acteurs les plus appropriés ou les plus légitimes pour conduire certains processus, et que céder de l'espace et du pouvoir n'est pas une perte, mais une condition nécessaire pour parvenir à la justice sociale.

Au-delà des projets que nous mettons en œuvre ou des revendications que nous adressons aux institutions, notre intégrité se reflète dans les actions du quotidien : dans notre manière d'écouter, d'intervenir et d'entrer en relation avec les autres en dehors des cadres formels. Si nous recherchons réellement une transformation, nous devons être prêts à créer et à maintenir des espaces de dialogue entre des personnes qui n'interagissent pas naturellement entre elles, sans instrumentaliser ces relations ni les réduire à des objectifs techniques. Cela exige de l'inconfort, de l'autocritique et une volonté sincère de changer, non seulement en tant que professionnels, mais aussi en tant que citoyens actifs.

## **Un cadre fondé sur les droits : l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne**

Ce manifeste repose sur une approche fondée sur les droits, notamment sur l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui interdit toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, l'origine ethnique ou sociale, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Ce cadre juridique renforce la responsabilité des institutions et des sociétés dans la prévention active des discriminations et la garantie de l'égalité de traitement pour tous.

## **Articulation avec les politiques publiques**

Ways of Europe s'aligne sur les politiques publiques visant à protéger les droits humains et à promouvoir l'égalité, et les soutient. En particulier, nous relient ce manifeste à l'engagement de l'Ajuntament de Barcelona à travers son Plan antiraciste 2025–2035, qui vise à prévenir les violations des droits, combattre le racisme structurel et lutter contre les discours de haine. Nous estimons que de tels cadres institutionnels doivent être renforcés grâce à la collaboration avec la société civile, les initiatives portées par les communautés et les partenariats européens, afin que les politiques ne soient pas seulement conçues pour les communautés, mais construites avec elles. Les politiques publiques doivent être suivies et évaluées avec la participation active des communautés concernées afin de garantir leur efficacité et leur responsabilité.

**Ce manifeste n'est pas seulement une réflexion, mais un appel à l'action. Construire une Europe plus juste et plus inclusive exige un engagement durable, une responsabilité partagée et le courage de transformer les systèmes existants.**

Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité d'octroi ne peuvent en être tenues responsables.

